

**Procès-verbal de la réunion du Bureau du 14 avril 2012**

**Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956**

**Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999**

\*\*\*\*\*

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis en bureau le samedi 14 avril 2012, au siège fédéral, à 9 heures, sur convocation écrite du président en date du 5 avril 2012, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Etaient présents :

Yves FOUCAULT	Président
Henri MIAU	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Marc TRUFFAUT	Vice Président délégué au sport
Roy COMPTE	Vice Président formation, études, recherche

Excusés :

Jacques ROUSSEL	Secrétaire général adjoint, médecin fédéral national
Michel PONCHAUT	Vice Président délégué à la communication

Participait à la séance

Michel CHOPINAUD	Directeur général et Directeur Technique National
------------------	---

Le président accueille les membres présents et passe à l'ordre du jour du bureau.

**Point 1- Assemblée Générale 2012 à Angoulême :**

- Organisation générale de l'AG :

L'ensemble du bureau estime que l'AG 2012 a été très bien organisée par le CD 16, à tous points de vue (hôtellerie, restauration, soirée festive, transports, salles de réunions, animation pour les sportifs de la CNC).

- Représentation des associations adhérentes :

Le bureau fait un constat mitigé sur la faible représentation des adhérents présents. Seulement 11 000 voix étaient représentées sur les 43 000 possibles. Il a été exprimé une nouvelle fois, par de nombreux adhérents, qu'il était souhaitable qu'une modification des statuts soit envisagée, à prévoir pour 2013 lors d'une AG extraordinaire, afin de rendre possible pour les porteurs de voix de détenir les voix des 9 associations, qu'elles soient implantées dans le département ou la région concernée.

**Proposition de décision**

**Une modification des statuts fédéraux sera présentée lors d'une AGE en 2013 rendant possible aux porteurs de voix « la détention de voix d'un maximum de 9 associations implantées dans le département ou la région concernée ».**

- Forum du vendredi : le bureau fait le constat qu'un certain nombre de participants à l'AG du samedi ne participent pas à cette séquence du vendredi. Ce qui repose le problème des votes sur des projets et résolutions dont le contenu est présenté dans le détail le vendredi et plus succinctement le samedi.

- AG ordinaire : le temps a manqué globalement, compte tenu des interventions assez nombreuses des personnalités invitées, de quelques interventions pas assez synthétiques dans le cadre du rapport d'activité.

- Vote des résolutions : le bureau prend acte de la volonté de l'assemblée, exprimée majoritairement, de ne pas voter la résolution n°11, rejetant ainsi la proposition fédérale d'un nouveau logo. Il estime qu'il est raisonnable de ne pas poursuivre la rénovation de l'identité visuelle jusqu'à la prochaine élection du comité directeur 2013. En revanche il lui paraît nécessaire, sans avoir besoin de passer devant l'AG, de rajouter rapidement sur le logo actuel la mention « handicap mental et psychique » comme il avait été envisagé dans le projet, pour mieux identifier la spécificité du Sport Adapté dans sa communication institutionnelle. Cette mention concernerait tous les supports de communication, faciles à modifier à partir de l'informatique (papier en tête, site web, réseaux sociaux, magazines,...) hors vêtements, textiles.

**Proposition de décision :**

**Le bureau, à l'unanimité, décide, suite au refus majoritaire de l'AG de voter la résolution n°11, qu'il n'y a plus lieu de poursuivre la rénovation de l'identité visuelle de la FFSA jusqu'à qu'à la prochaine élection du CDirecteur.**

**En revanche, il décide que soit rajouté, à côté du logo actuel, dans les plus brefs délais, les termes « handicap mental et psychique » sur l'ensemble des documents fédéraux (papiers en tête, site web, réseaux sociaux, magazine, Newsletter, ... ). Les textiles ne sont pas concernés par cette modification.**

**Anne Laure Gérard fera deux ou trois propositions à soumettre à l'ensemble du comité directeur.**

- Réunion des présidents de régions :

Roy Compte rend compte de la réunion qui s'est tenue le vendredi après midi tel que prévu lors de la réunion des présidents de ligues de décembre 2011. La proposition de créer une instance consultative sous la forme d'un « conseil des présidents de ligues » a recueilli un avis favorable des présidents présents. Les présidents ont souligné que les ligues n'ont pas à construire la politique fédérale mais y être associées, consultées pour donner un avis dans le cadre des réflexions qui sont conduites tout au long de l'année par les instances nationales (bureau et comité directeur). L'exemple du projet associatif fédéral a été évoqué. La démarche de sa construction, de la réflexion à l'écriture, pourrait positivement donner lieu à ce travail de participation des régions.

- Préparation de l'AG 2013 :

Compte tenu de l'importance de cette AG électorale et du temps nécessaire à accorder à la présentation des rapports, du projet associatif, des candidats au comité directeur, aux discussions éventuelles sur les différents thèmes, le bureau estime qu'il convient de repenser le découpage des séquences de cette AG. Une première proposition pourrait conduire au déroulement suivant :

- Vendredi matin :

CNC et réunion du conseil des présidents de ligues

- Vendredi après midi :

AG extraordinaire (modification des statuts) suivi du début de l'AG ordinaire avec présentation du projet fédéral, présentation des différents rapports d'activités, du rapport du DTN, et discussions avec l'assemblée  
Remise des trophées du SA en fin d'après midi

- Samedi matin : suite de l'AG

Rapport financier, BP

Intervention des invités

Présentation des candidats au CD

Vote des résolutions et élection du CD et du président

- Samedi après midi

Réunion du nouveau comité directeur

- Présence des élus du Comité directeur :

Le bureau estime qu'il ne faut plus laisser le président seul à la tribune pendant l'AG (ce qui s'est produit quelques instants à Angoulême), que la présence de l'ensemble des membres du comité directeur à la tribune est souhaitable en début de séance, pour que chaque membre soit présenté à l'assemblée. Ensuite chaque élu concerné par un dossier monterait à la tribune pour s'exprimer en fonction du dossier traité.

### **Point 2- Composition du Comité Directeur ; suite aux élections partielles de l'AG 2012 :**

Le bureau s'interroge sur la nécessité de redéfinir les postes actuels du comité directeur, conformément aux modifications apportées dans les statuts votés à l'AG 2011 à Lyon.

#### **Proposition de décision :**

**Le bureau propose que pour la fin de mandature qui reste (jusqu'en mars 2013) aucune redéfinition des postes du comité directeur ne soit apportée à la composition actuelle.**

### **Point 3- Point sur composition de l'équipe de France et sa préparation pour les jeux paralympiques de Londres :**

Marc Truffaut rend compte de sa visite des sites des jeux de Londres. Il pose le problème spécifique de l'accompagnement de nos sportifs dans les chambres d'appel de l'athlétisme et de la natation. Les athlètes se retrouveront totalement seuls pendant une heure environ avant de se rendre sur leur lieu de compétition. Actuellement ils sont préparés psychologiquement à ce long temps d'attente, à l'écart, même visuel, de leur entraîneur. Cependant le président et le DTN de la FFSA adresseront au président du CPSF un courrier destiné à attirer l'attention du Locog sur cette situation inhabituelle pour des sportifs en situation de handicap mental et demanderont que soit étudié un aménagement d'accompagnement spécifique pour ce type de sportifs.

Sur la composition de la délégation française, la FFSA peut compter sur une représentation probable du Sport Adapté en la personne de :

- Daniel Royer et Pascal Pereira qui ont rempli leur contrat en réalisant les minima
- Damien Rumeau et Alicia Mandin, qui doivent confirmer leur performance pour les minima lors d'une prochaine compétition validée par IPC,

L'annonce officielle de la sélection française sera faite le 4 juillet prochain.

Le président, Marc Truffaut et le DTN confirment ce qu'ils ont déjà exprimé au bureau ou au comité directeur, la difficulté de travailler avec la FF Handisport qui maîtrise, voire domine largement le fonctionnement du CPSF.

En dehors des sportifs, la délégation française sera composée des membres de la FFSA suivants, présents à un titre ou à un autre : Yves Foucault, Marc Truffaut, Michel Chopinaud, Marie Paule Fernez, Bertrand Sebire, DSF et entraîneur de natation, Pascal Giffeau, DSF et entraîneur de Tennis de table, Nahalie Catajar médecin, Madeleine d'Engremont, kinésithérapeute, Christian Gil, au titre de trésorier du CPSF, Anne Laure Gérard.

#### **Décision :**

**La composition de la délégation française aux jeux de Londres n'a pas encore statué sur la place accordée à deux entraîneurs de la FFSA, Yves Drapeau et Frédéric Drieu. Le bureau décide de tout faire pour que ces 2 entraîneurs y soient intégrés. Au besoin, la FFSA réglera le montant de leur participation comme accompagnateur s'ils ne sont pas pris en charge par le CPSF.**

**Le DTN proposera une solution concrète pour que pendant les jeux, nos représentants sportifs puissent en dehors de leurs temps de compétition, réaliser un reportage photo ou vidéo personnel et que soient recueillies « la parole des sportifs SA » pendant ces temps exceptionnels qu'ils vivront.**

Le président souligne qu'il a été contacté récemment par la chaîne de TV M6 pour la réalisation d'un reportage sur la vie quotidienne d'un sportif du Sport Adapté, d'une durée de 30 minutes. Les membres du bureau estiment que la réintégration des

handicapés mentaux en 2009 a entraîné une évolution positive de l'image du SA dans la presse et les médias. Même si le nombre de sportifs de haut niveau est marginal au regard des 43 000 licenciés, on peut considérer d'ores et déjà, que le sport de haut niveau SA permet de « porter l'ensemble de la fédération ».

#### **Point 4 – Projet de formation des dirigeants FFSA:**

Henri Miau fait un point sur le projet qu'il a travaillé avec Roy Compte et Michel Chopinaud. La première séquence de cette formation expérimentale, destinée aux élus des CD et des 3 ligues Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Paca, se déroulerait à Montpellier, dans un hôtel Ibis, les 19 et 20 octobre prochains. La deuxième sera programmée en 2013.

Le contenu est à retravailler, à simplifier pour qu'il soit réalisable et plus participatif. Le DTN souligne que la FFSA va recevoir du Ministère des sports une aide financière spécifique pour ce projet. La FFSA prendra en charge l'ensemble des dépenses et demandera une participation minimale (pour la séquence d'octobre) de 50€ par personne. L'encadrement du stage d'octobre sera assuré par Henri Miau, Roy Compte et Michel Chopinaud.

La deuxième séquence sera conçue davantage à partir d'échanges d'expériences, de travail en groupe, de mises en situation. La FFSA sollicitera la participation d'Yves Obis dans l'encadrement, compte tenu de son expérience territoriale et pratique d'élu.

#### **Décision :**

**Le bureau valide le projet de formation de dirigeants présenté par le secrétaire général**

#### **Point 5 - Guide pratique du dirigeant (ancien mémento) :**

Roy Compte et Henri Miau actualisent l'ancien « mémento » pour en faire un guide du dirigeant Sport Adapté à jour. L'ensemble des fiches réactualisées seront disponibles pour le dernier trimestre 2012. Elles seront diffusées sur le site web de la FFSA et sous la forme d'un document-papier du type du « rapport d'activités de l'AG 2012 ».

#### **Point 6 - Compte rendu du groupe de liaison Apajh – FFSA :**

Comme le propose le groupe de liaison et suite à la réunion du 13 mars, des actions de collaboration FFSA-APAJH ont été envisagées :

- L'ouverture de manifestations sportives non compétitives organisées, à l'initiative de la FFSA, par des CDSA, en directions des établissements appartenant à l'Apajh et non encore adhérents de la FFSA à travers une association. Une période a été choisie : entre le 8 et le 21 octobre 2012. La FFSA et l'Apajh nationale communiqueront ensemble sur cette opération en faisant un focus particulier sur un ou deux sites spécifiques. Pour ce faire, la FFSA attribuerait à titre exceptionnel et gracieux une licence découverte aux participants de l'Apajh, sous réserve de présentation d'un certificat médical.
- La formation : une formation sur les APS serait intégrée dans le calendrier de formation de l'Apajh. Une réunion prochaine sera organisée sur ce thème avec Patrick Bidot et la responsable de la formation Apajh.
- Une journée d'étude en commun prévue en 2013
- Un article de Roy Compte sur le Sport Adapté paraîtra prochainement dans la revue de l'Apajh.

Sur le sujet des relations avec l'Apajh, Marc Truffaut informe le bureau qu'il a rencontré dernièrement des représentants de l'Apajh 91. Cette association départementale a été destinataire d'un legs important, un ancien centre de formation des pompiers, pour lequel le légataire a exprimé le vœu que cette installation soit en partie destinée aux activités sportives. L'Apajh cherche des partenaires pour mettre en place un projet global d'utilisation de cette propriété.

Michel Chopinaud et le président rencontreront prochainement les représentants de l'Apajh 91, se rendront sur les lieux, entendront la demande exacte de cette association.

**Décision :**

**Le bureau donne un avis favorable sur le projet présenté par le Groupe de liaison FFSA-Apajh.**

- **L'action d'ouverture d'une manifestation aux établissements de l'Apajh non adhérents au SA, doit être considérée comme une action portée par la FFSA et organisée localement par les CDSA ou ligues.**
- **Elle se déroulera entre le 8 et le 21 octobre**
- **L'activité proposée doit être non compétitive**
- **La licence découverte accordée aux participants de ces établissements de l'Apajh sera gratuite, à titre exceptionnel, sous réserve d'une présentation d'un certificat médical**

**Les CD et CR seront libres de prendre toute initiative pour mettre en place un type d'activité de leur choix.**

**La FFSA et l'Apajh nationale feront un focus particulier pour communiquer sur une ou deux manifestations à choisir. Un message sera adressé à un ou deux comités pour que le président de la fédération et le président de l'Apajh soient présents sur ce site et promeuvent cette action auprès des médias.**

**Point 7 - Mise à jour du calendrier des réunions des instances :**

Le président souhaite que le rythme régulier des réunions de comités directeurs et de bureaux revienne comme il avait été mis en place initialement, à savoir 4 comités directeurs dans l'année et des bureaux dans les périodes intermédiaires. Les 4 comités directeurs seraient placés, sur l'année sportive, comme suit : en octobre, janvier, mars, juin.

**Point 8 – Situation du Comité régional de La Réunion**

Le président, le secrétaire général et Yves Obis ont rencontré lors de l'AG d'Angoulême Jean Pierre Bidois, président du Comité régional Réunion. Ils lui ont rappelé la demande exprimée lors de l'AG de Lyon, d'adresser à la fédération toutes les pièces rendant compte de la situation, semble-t-il difficile sur le plan financier, rencontrée par cette ligue depuis quelques années. Cette demande est restée sans réponse. Les explications apportées par JP Bidois à Angoulême n'ont pas permis de comprendre les raisons de la situation rencontrée par cette ligue.

**Décision :**

**Le président de la FFSA adressera une lettre RAR, avec copie à la DRJCS, demandant au Comité régional d'envoyer à la FFSA les documents suivants relatifs à l'exercice 2011 : le grand livre comptable avec les relevés bancaires, le rapport d'activités, le rapport financier, le bilan, la composition du Comité directeur et une note explicative précise de la situation rencontrée depuis quelques années par le comité dans son organisation, sa gestion.**

**Ces documents devront parvenir à la FFSA sous 3 semaines.**

**A défaut d'envoi, le comité directeur prendra la décision de retrait de la reconnaissance de la ligue Sport Adapté Réunion.**

**Point 9 - Suites à donner au rapport d'audit de M Haïk :**

Monsieur Haïk a adressé au président de la FFSA les conclusions de son rapport d'audit sur la gouvernance de la FFSA, assorties de quelques préconisations. Le président lui adressera un courrier lui faisant le point sur la mise en place du groupe de travail, composé de Roy Compte, animateur, Yves Foucault, Henri Miau, Jean Claude Wach, Catherine Fayolet, Marc Truffaut, chargé de réfléchir et de rédiger le projet fédéral à présenter à l'AG 2013. Le Projet fédéral répondra, dans sa rédaction, à des recommandations mentionnées dans le rapport de l'IDMA. Ce groupe se réunira le 9 mai, au siège fédéral.

Sur certains aspects mentionnés par Monsieur Haïk, le bureau exprime

- un avis positif sur la modification de la limite d'âge à 66 ans pour se présenter à la présidence de la FFSA, alors que le CNOSF n'a pas établi cette

même limite. Il conviendrait de revoir cette disposition pour mettre la FFSA en conformité avec l'ensemble du mouvement sportif. Cette modification pourrait être intégrée à l'AG extraordinaire 2013 (voir point un sur la modification apportée aux porteurs de voix à l'AG)

- un avis plutôt négatif sur la recommandation de l'IDMA de changer de nom de la FFSA

**Décision :**

**Le groupe de travail chargé de réfléchir et de rédiger le projet fédéral à présenter à l'AG 2013, est composé de Roy Compte, animateur, Yves Foucault, Henri Miau, Jean Claude Wach, Catherine Fayolet, Marc Truffaut. Il se réunira le 9 mai.**

**Point 19 – Affiliations/Radiations :**

- Sont affiliés à la FFSA :

31/39 Taek Dojang Nailloux, 331560 Nailloux  
33/46 Eva D'& Vous, 33820 Braud St Louis

- Sont affiliés sous réserve de compléter leur dossier :

01/09 AS Bressane TT, 01000 Bourg en Bresse  
03/11 Asso sport La Clarté, 03000 Moulins  
24/17 Cyrano Plongée Bergerac, 24100 Bergerac  
24/18 Les Vergnes Sport, 24000 Périgueux  
59/58 Asso sport adapté Marc en Baroeuil, 59700 Marc en Baroeuil

- Sont radiés de la FFSA :

18/13 Les archers St Amandois, 18170 Le chatelet  
62/32 FJFP Amicale Laique Auchel, 62260 Auchel  
75/24 Asso St Bernard Tenniss club du XI, 75011 Paris  
76/13 Le Houlme Tennis club, 76770 Le Houlme

**Questions diverses :**

– **Assemblée générale de la ligue Picardie, le 27 avril :**

C'est le président qui s'y rendra, Catherine Fayolet étant empêchée.

– **Rapport du service Formation sur les dépenses et les recettes :**

Conformément à la demande du président, Patrick Bidot a fourni un état de la situation du service transformation.

Après analyse des documents, le bureau fait un certain nombre de constats

- sur le niveau de rémunération d'un intervenant majeur, recruté comme consultant
- sur la nécessité de diversifier les intervenants.
- Sur le tableau des dépenses, en hausse alors que le prévisionnel des recettes est en diminution.

**Décision :**

**Le bureau demande à Roy Compte de lui faire une proposition de révision des grilles tarifaires pour la rémunération des intervenants.**

**Le président et DTN rencontreront ensuite Patrick Bidot.**

– **Fonctionnement du bureau ; amélioration des liaisons bureau-comité directeur :**

Le bureau est conscient qu'il convient d'améliorer la gouvernance de la fédération en associant le plus possible les membres du comité directeur aux travaux du bureau, sur les dossiers qui nécessitent réactivité et décision urgente.

**Proposition de décision :**

**Le bureau propose que :**

**- les propositions de décisions du bureau, d'ordre politique, engageant les grands secteurs de fédération feront l'objet d'une décision formelle, en séance, du comité directeur**

**- les propositions de décisions d'ordre fonctionnel, seront validées (ou non) par les membres du CD, sous la forme de réponse par Internet dans la semaine qui suit un envoi par mail**

– **Organisation des championnats d'Europe INAS Tennis de table, de la coupe du monde BB et du championnat du monde de Futsal :**

Ces organisations pourraient être regroupées à la Roche sur Yon la dernière semaine d'octobre 2012 (vacances de la Toussaint). Elles rassembleraient environ 300 personnes. Le CDSA Vendée pourrait accueillir le Col.

- **Suppression de l'aide du ministère pour les championnats de France :**

Certains organisateurs semblent être en difficulté en 2012 pour équilibrer leur budget, depuis que la FFSA leur a annoncé qu'elle ne reverserait que 50% de la somme prévue initialement pour la manifestation. Cette aide fédérale est prise sur le montant du label (20€).

– **Situation des cadres techniques :**

Jean Luc Toussaint prendra sa retraite en janvier 2013. Le DTN est en discussion avec le ministère pour obtenir un 13ème poste de CTN.

Eric Vegas Dangla, actuellement en poste au ministère, viendra à la FFSA comme CTN, affecté au niveau national, en septembre 2012.

– **Rencontre avec Le Crédit Coopératif :**

Roy Compte et Mouhamed Gueye ont rencontré les représentants du Crédit Coopératif, un des partenaires historique de la FFSA pour faire le point sur ce partenariat. La discussion a été très positive. Toutefois le CC a trouvé qu'il serait cohérent que la FFSA puisse ouvrir un compte bancaire sur lequel les fonds attribués par le CC soient versés. Le président Foucault se chargera de faire les démarches en ce sens. Il évoque l'idée que tous les fonds liés à la formation soient versés sur ce compte.

– **Présence du nouvel informaticien au siège fédéral:**

La FFSA est heureuse d'accueillir Siaka Mansaly à ce poste essentiel pour la bonne marche des services administratifs de la fédération. Il va pouvoir se charger de relancer l'observatoire des pratiques. Actuellement Jean Luc Toussaint et Loic Agard testent le logiciel. Il sera disponible par les CD CR au 1er juin.

– **Relations avec les fédérations :**

La signature avec la FF de Tennis est prévue au stade de Roland Garros pendant le tournoi international de mai. Un avenant annuel 2012 sera signé pendant le tournoi de Bercy.

La signature avec la FF d'Equitation se déroulera le 7 juillet à La Motte Beuvron, dans le cadre de l'open de Poneys. Le président téléphonera au DTN adjoint de la FFE pour avoir confirmation de cette date et du lieu.

Jean Claude Wach rend compte de la journée du 12 avril passée sur le site de Marcoussis et de la réunion qui s'est tenue avec le département cohésion sociale de la FF Rugby. Loic Agard, Luc Nikonoff, Yves Appriou et JC Wach représentaient la FFSA. Cette réunion a été extrêmement positive. Le groupe prévoit l'écriture prochaine d'une convention FFSA-FFRugby.

– **Décès accidentel d'un sportif à Montmorillon (Vienne) le vendredi 6 avril, dans le cadre d'un rencontre placée sous l'égide conjointe du CDSA Vienne et d'un établissement spécialisé, organisateur de la manifestation.**

La mère du sportif décédé a porté plainte. Une enquête vient d'être ouverte. Un juge d'instruction est saisi de cette affaire. Il est à signaler que le jeune sportif n'était pas licencié. La FFSA ne sait pas, à ce stade de l'enquête, si la responsabilité du CDSA peut être ou non engagée.

**Décision :**

**Compte tenu des conséquences éventuelles de ce décès pour le Sport Adapté, le président souhaite qu'un rappel très ferme soit fait aux CD CR pour qu'ils n'autorisent aucune manifestation sportive sous l'égide de la FFSA sans vérifier**

**que tous les participants soient bien en possession d'une licence ou d'un titre de participation (licence d'un jour).  
Henri Miau préparera un courrier à destination de tous les CD CR dans ce sens.**

La séance est levée à 16h.

Yves FOUCAULT  
Président

Henri MIAU  
Secrétaire Général

RELEVÉ DE PROPOSITIONS DE DECISIONS DU BUREAU DU 15 avril 2012 :

<p><b>1- AGE 2013</b> Une modification des statuts fédéraux sera présentée lors d'une AGE en 2013 rendant possible aux porteurs de voix « la détention de voix d'un maximum de 9 associations implantées dans le département ou la région concernée».</p>	<p><b>Henri Miau</b></p>
<p><b>2- Vote de la résolution n°11 à l'AG d'Angoulême :</b> Le bureau, à l'unanimité, décide, suite au refus majoritaire de l'AG de voter la résolution n°11, qu'il n'y a plus lieu de poursuivre la rénovation de l'identité visuelle de la FFSA jusqu'à qu'à la prochaine élection du CDirecteur. En revanche, il décide que soit rajouté, à côté du logo actuel, dans les plus brefs délais, les termes « handicap mental et psychique » sur l'ensemble des documents fédéraux (papiers en tête, site web, réseaux sociaux, magazine, Newsletter, ... ). Les textiles ne sont pas concernés par cette modification. Anne Laure Gérard fera deux ou trois propositions à soumettre à l'ensemble du comité directeur.</p>	<p><b>Michel Chopinaud</b></p>
<p><b>3- Suite de l'élection complémentaire à l'AG 2012 :</b> Le bureau propose que pour la fin de mandature qui reste (jusqu'en mars 2013) aucune redéfinition des postes du comité directeur ne soit apportée à la composition actuelle.</p>	<p><b>Yves Foucault</b></p>
<p><b>4- Jeux paralympiques 2012</b> - Le bureau décide de tout faire pour que Yves Drapeau et Frédéric Drieu, entraîneurs soient intégrés à la délégation. Au besoin, la FFSA réglera le montant de leur participation comme accompagnateur s'ils ne sont pas pris en charge par le CPSF.  - Le DTN proposera une solution concrète pour que pendant les jeux, nos représentants sportifs puissent en dehors de leurs temps de compétition, réaliser un reportage photo ou vidéo personnel et que soient recueillie « la parole des sportifs SA » pendant ces temps exceptionnels qu'ils vivront.</p>	<p><b>Yves Foucault, Michel Chopinaud</b>  <b>Michel Chopinaud</b></p>
<p><b>5- Projet de formation des dirigeants</b> Le bureau valide le projet de formation de dirigeants présenté par le secrétaire général</p>	<p><b>Henri Miau</b></p>
<p><b>6- Liaison comité directeur-bureau :</b> - les propositions de décisions du bureau, d'ordre politique,</p>	<p><b>Yves Foucault Henri Miau</b></p>

<p>engageant les grands secteurs de fédération feront l'objet d'une décision formelle, en séance, du comité directeur</p> <p>- les propositions de décisions d'ordre fonctionnel, seront validées (ou non) par les membres du CD, sous la forme de réponse par Internet dans la semaine qui suit un envoi par mail</p>	
<p><b>7 - Projet d'action avec l'Apajh 2012</b></p> <p>Le bureau donne un avis favorable sur le projet présenté par le Groupe de liaison FFSA-Apajh.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'action d'ouverture d'une manifestation aux établissements de l'Apajh non adhérents au SA, doit être considérée comme une action portée par la FFSA et organisée localement par les CDSA ou ligues.</li> <li>- Elle se déroulera entre le 8 et le 21 octobre</li> <li>- L'activité proposée doit être non compétitive</li> <li>- La licence découverte accordée aux participants de ces établissements de l'Apajh sera gratuite, à titre exceptionnel, sous réserve d'une présentation d'un certificat médical</li> </ul> <p>Les CD et CR seront libres de prendre toute initiative pour mettre en place un type d'activité de leur choix.</p> <p>La FFSA et l'Apajh nationale feront un focus particulier pour communiquer sur une ou deux manifestations à choisir. Un message sera adressé à un ou deux comités pour que le président de la fédération et le président de l'Apajh soient présents sur ce site et promeuvent cette action auprès des médias.</p>	<p><b>Roy Compte Henri Miau</b></p>
<p><b>8- Situation du Comité Régional Réunion</b></p> <p>Le président de la FFSA adressera une lettre RAR, avec copie à la DRJCS, demandant au Comité régional d'envoyer à la FFSA les documents relatifs à l'exercice 2011 avec une note explicative précise de la situation rencontrée depuis quelques années par le comité dans son organisation, sa gestion.</p> <p>Ces documents devront parvenir à la FFSA sous 3 semaines.</p> <p>A défaut d'envoi, le comité directeur prendra la décision de retrait de la reconnaissance de la ligue Sport Adapté Réunion.</p>	<p><b>Yves Foucault</b></p>
<p><b>9- Projet fédéral</b></p> <p>Le groupe de travail chargé de réfléchir et de rédiger le projet fédéral à présenter à l'AG 2013, est composé de Roy Compte, animateur, Yves Foucault, Henri Miau, Jean Claude Wach, Catherine Fayolet, Marc Truffaut. Il se réunira le 9 mai.</p>	<p><b>Roy Compte</b></p>
<p><b>10- Service formation</b></p> <p>Roy Compte fera une proposition de révision des grilles tarifaires.</p> <p>Le président et le DTN rencontreront Patrick Bidot.</p>	<p><b>Roy Compte</b></p> <p><b>Y Foucault Michel Chopinaud</b></p>
<p><b>11- Suite de l'accident mortel d'un sportif dans une manifestation Sport Adapté à Montmorillon (86)</b></p> <p>Compte tenu des conséquences éventuelles de ce décès pour le Sport Adapté, un rappel très ferme sera adressé aux CD CR pour qu'ils n'autorisent aucune manifestation sportive sous l'égide de la FFSA sans vérifier que tous les participants soient bien en possession d'une licence ou d'un titre de participation (licence d'un jour).</p>	<p><b>Henri Miau</b></p>